


UFR ARTS & MEDIAS

# NOTICE
# INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES EN LIGNE : IP WEB

Pour l'année universitaire 2012-2013, l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 vous permet de réaliser votre inscription pédagogique par internet (choix des cours).
Ce service offre la possibilité de visualiser, de modifier et d'imprimer votre contrat pédagogique (emploi du temps).

## ATTENTION

**L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE EST OBLIGATOIRE.**
**VOUS NE POURREZ VOUS INSCRIRE PEDAGOGIQUEMENT QU'UNE FOIS VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE VALIDÉE.**
(Vous recevrez par courrier, à votre domicile, vos certificats de scolarité ainsi que votre carte d'étudiant)
**VOUS POURREZ ALORS VOUS INSCRIRE SUR IP-WEB.**

Quelles formations sont concernées par l'inscription pédagogique Web ?

**Toutes les licences des départements de l'U.F.R. Arts & Médias ;**
**Les Masters 1ère année de Médiation culturelle et de communication.**
(Pour les autres formations, un accueil aux secrétariats des départements est réservé)

Pour vous inscrire pédagogiquement par internet :

Munissez-vous de votre numéro de carte étudiant et connectez-vous à l'adresse suivante :

**http://latreille/ipweb/loginInscription.jsf**

1 - Quand s'inscrire :

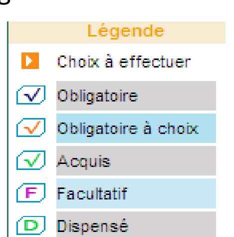
| Licence 1 | Licence 2 | Licence 3 | Master 1 |
|---|---|---|---|
| du 17/09 au 24/09 | du 04/09 au 24/09 | du 04/09 au 24/09 | du 24/09 au 12/10 |

Au delà de ces dates, vous devrez vous rendre aux départements pour réaliser votre inscription pédagogique.

2 - Conseils d'utilisation et choix des cours :

N'oubliez pas de vous inscrire aux DEUX semestres.

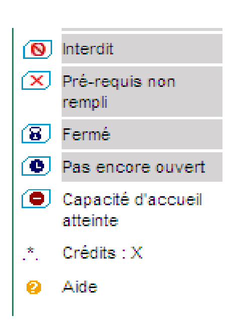
La légende :




► : cliquer sur la flèche pour voir les cours proposés

▼ : liste des choix

(?) : Informations sur les cours ou aide




☞ **Tournez la page**

## ATTENTION

Certains cours obligatoires à choix ne vous sont pas proposés sur IP Web, il vous faudra vous rendre au bureau des études transversales (BET : bureau 316) qui recevra les étudiants :

- **Pour la licence 1** : du 24 au 28 septembre
- **Pour les licences 2 et 3 :** du 17 au 21 septembre.

Quels sont les cours concernés ?

- **les langues vivantes** : Pour les Primo-arrivants en licence : (tests obligatoires de positionnement) ;
- **les U.E. libres à choisir dans un département non rattaché à l'U.F.R. Arts & Médias**

4 – Finalisation de l'inscription :

Vous pourrez vous connecter autant de fois que de besoin dans la période ouverte aux IP-Web, afin de modifier vos choix.
Une fois votre inscription validée, pensez à bien vérifier les choix des cours que vous avez effectués, imprimez votre contrat pédagogique : conservez-le précieusement (il s'agit de votre emploi du temps).

Les demandes exceptionnelles (exemple : dérogation au contrôle continu) sont à déposer au secrétariat du département contre justificatifs (contrat de travail, certificats, etc..).

Afin de connaitre les heures d'ouverture du département pédagogique, reportez-vous à la page web du département sur le site de Paris 3.

## RECOMMANDATION

Vous devez obligatoirement activer votre adresse institutionnelle (@etud.sorbonne-nouvelle.fr).
pour avoir accès à vos notes et à l'ENT.

CONTACT :

U.F.R. Arts & Médias – Bureau 200B
13 rue Santeuil - 75005 Paris
Ufr-am@univ-paris3.fr